

Le Directeur Académique,
Directeur des Services Départementaux de
l'Éducation Nationale de Moselle,

à

Monsieur le Maire
MAIRIE
68 RUE PRINCIPALE
57580 ARRIANCE

Metz, le **19 JUIL. 2017**

Division des écoles

**Bureau organisation et vie
scolaire**

Dossier suivi par
Mme WOLFF Liliane
Téléphone
03 87 38 63 59
Fax
03 87 38 63 73
Mél.
liliane.wolff@ac-nancy-metz.fr

1 rue Wilson
BP 31044
57036 METZ CEDEX 1
Standard : 03 87 38 63 63

Horaires d'ouverture au
public :
du lundi au vendredi
de 9h à 11h30
et de 13h30 à 16h30

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 3 juillet 2017 vous avez demandé que les écoles de votre regroupement pédagogique intercommunal dispersé (RPID) fonctionnent à compter de la rentrée 2017 à raison de 24 heures par semaine réparties sur 4 jours.

Le Décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 publié au JORF n°0150 du 28 juin 2017 offre désormais cette possibilité dérogatoire d'organisation du temps scolaire.

A l'examen de votre demande, il apparaît que votre RPID dispose d'un transport scolaire organisé par le conseil Régional Cette instance m'a informé de son accord pour une modification du circuit du transport scolaire de votre RPID pour la rentrée 2017. En conséquence, je valide l'organisation du temps scolaire proposée ainsi que les horaires joints en annexe tels qu'ils m'ont été communiqués par le Conseil Régional. Il vous appartient d'informer les familles le plus rapidement possible.

Après consultation du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale, ces horaires feront l'objet d'un arrêté collectif qui sera annexé au règlement type départemental des écoles de la Moselle publié sur le site de la DSDEN 57.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Antoine CHALEIX

Copie pour information :

- à l'IEN CCPD de la circonscription de SAINT-AVOLD OUEST
- Service des Transports Scolaires du Conseil Régional

RPID ARRRIANCE - HAN SUR NIED - HERNY - MAINVILLERS - MANY

N° Immat. 057....	Ecoles	Horaires matin	Horaires Après midi	Volume matin	Volume après-midi	Pause mérienne	Volume jour	Volume semaine	Observations
0424B	Elémentaire ARRRIANCE	8:40 12:10	14:00 16:30	3:30	2:30	1:50	6:00	24:00	
0340K	Elémentaire HAN SUR NIED	8:20 11:50	13:40 16:10	3:30	2:30	1:50	6:00	24:00	
2611D 0344P	Maternelle HERNY Elémentaire HERNY	8:30 12:00	13:50 16:20	3:30	2:30	1:50	6:00	24:00	
0349V	Elémentaire MAINVILLERS	8:25 11:55	13:50 16:20	3:30	2:30	1:55	6:00	24:00	
0350W	Elémentaire MANY	8:30 12:00	13:55 16:25	3:30	2:30	1:55	6:00	24:00	